

La Feuille Hebdo



Bulletin paroissial hebdomadaire

Du 1er au 8 mars 2020

« Le jeûne a été institué par Notre Seigneur pour remède à notre bouche, à notre gourmandise et à notre glotonnerie ; car pour ce que le péché est entré au monde par la bouche, il faut aussi que ce soit la bouche qui fasse pénitence par la privation des viandes prohibées et défendues par l'Eglise, s'abstenant de celles-ci l'espace de quarante jours.

Ce n'est pas notre bouche seule qui a péché, mais encore tous nos autres sens, il est requis que notre jeûne soit général et entier, c'est-à-dire que nous fassions jeûner tous les membres de notre corps, car si nous avons offensé Dieu par les yeux, par les oreilles, par la langue, et par nos autres sens, pourquoi ne les ferons-nous pas jeûner ? (...)

Combien de péchés sont entrés dans l'âme par les yeux, que la Sainte Ecriture marque pour la concupiscence de la vue ? C'est pourquoi, il faut les faire jeûner, les portant bas et ne leur

permettant pas de regarder d'objets frivoles et illicites ; les oreilles, les privant d'entendre les discours vains qui ne servent qu'à remplir l'esprit d'images mondaines ; la langue en ne disant point de paroles oiseuses et qui ressentent le monde ou les choses de celui-ci. On doit aussi retrancher les discours inutiles de l'entendement, ainsi que les vaines représentations de notre mémoire, les appétits et les désirs superflus de notre volonté, en somme lui tenir la bride à ce que notre âme n'aime ni ne tende qu'au souverain Bien ; et par ce moyen nous accompagnerons le jeûne extérieur de l'intérieur. »

Saint François de Sales

Vie de paroisse

Activités de la semaine :

Durant les vacances scolaires, **du lundi 24 février au samedi 7 mars, il n'y a pas de messe à 7h15 mais à 11h.**

Nous vous rappelons que les activités paroissiales, réunions de groupe et catéchismes sont interrompus durant les vacances scolaires.

Exceptionnellement, il n'y aura pas de confesseur à la messe de 19 h le dimanche 1^{er} mars.

Dates à retenir :

- Samedi 7 mars : **Récollecion** de Carême pour messieurs à Verdelsais
- Samedi 14 mars : **Récollecion** de Carême pour dames à Verdelsais
- Dimanches 15 et 29 mars : **Conférence de Carême** après la grand'messe :
« **Beauté et richesses de la liturgie du Triduum pascal** »
- Samedi 21 et dimanche 22 mars : **Pèlerinage de Verdelsais**
- Samedi 9 mai : **Pèlerinage à Lourdes**
- Samedi 30 mai : **Sortie des servants de messe** (de tous âges), Accrobranche sur le Bassin

Bon à savoir :

Les jeunes gens qui souhaiteraient **apprendre à servir la messe** peuvent s'adresser au Cérémoniaire de la Paroisse, monsieur Antoine Cuchet.

En marche pour Verdelsais...

Pèlerinage de la paroisse Saint-Eloi - Bordeaux

21 & 22 mars 2020



« Notre-Dame, Mère de l'Eglise »

renseignements et inscriptions
06 52 36 56 15
www.saint-eloi.org

Pour les non-marcheurs :
Chemin de Croix à Verdelsais, dimanche à 19h30.

samedi 21 mars 2020
19h30 : Messe à l'église Saint-Eloi à petit déjeuné
19h40 : Départ de Verdelsais
21h45 : Arrivée à l'abbaye de Lérins à Lérins
19h40 : Départ de Verdelsais
19h40 : Arrivée au Château de Langostan
19h40 : Dîner sous tente

dimanche 22 mars 2020
8h00 : Petit déjeuner offert sur place
09h00 : Départ de la cathédrale de Bordeaux
12h45 : Départ au Château de la Bourgnie
14h15 : Départ de la cathédrale
17h30 : Arrivée et Messe à Verdelsais
19h00 : Retour sur Bordeaux

Informations pratiques

Programme :

- Le Château de Langostan met à notre disposition deux salles pour y dormir.
- Tous les repas sont pour les deux jours. Le pèlerinage comportera deux repas, le dimanche matin, une soupe chaude le soir. Le petit déjeuner du dimanche matin est en lot pour tous.
- Des nouvelles assurent le transport des chauffeurs à Langostan le samedi et à Verdelsais le dimanche. Les congés pour le ramassage et la reprise des voitures seront possibles sur place.
- L'organisation et le charge du transport des sacs du bivouac. Garder avec soi et déposer en un vêtements de pluie.

Inscriptions

Bulletin d'inscription à compléter et à renvoyer avec le règlement à : M. Fabrice Luc, 40 rue, 40 rue Saint-Eloi - 33000 Bordeaux - contact@st-eloi.fr

Nom / Prénom email
 Téléphone
 • Je m'inscrit(e) seule(e) en famille, soit personnes.
 • Nombre de personnes(s) dormant à Langostan :
 dort
 en famille
 en chambre
 Nombre de personnes(s) ne dormant le dimanche matin.
 dispose de places pour le retour sur Bordeaux le dimanche soir.
 demande places pour le retour sur Bordeaux le dimanche soir.
 Participation aux frais Règlement
 26 € par famille, 16 € par personne seule par chèque à l'ordre de : Paroisse Saint-Eloi
 (15 € et 7 € et inscription avant le 15 mars 2020) en espèces

Autorisation parentale représentant légal, autorisé (s) (s)
 je soussigné(s)
 par la Paroisse Saint-Eloi et de autoriser et/ou assister à ce pèlerinage de Verdelsais les 21 et 22 mars 2020, règlement
 matériel, itinéraire et modalités nécessaires (convoyage (s) (s) (s)), après avoir vu (s) (s) (s).
 Donner mon autorisation au pèlerinage, à condition que je (s) (s) (s).
 Nom/Prénom : Né le à
 Famille :
 Signature (obligatoire)

Imprimer par vos soins - Ne pas jeter sur une voie publique

La p'tite méditation liturgique

Traditionnellement, le missel ajoute deux oraisons aux messes de Carême qui n'ont pas de mémoire d'une fête d'un saint :

- *Défendez-nous Seigneur de tous les périls de l'âme et du corps et, par l'intercession de la bienheureuse et glorieuse Mère de Dieu, Marie toujours vierge, du bienheureux Joseph, de vos bienheureux apôtres Pierre et Paul, du bienheureux Éloi et de tous les saints, accordez-nous, dans votre bonté, le salut et la paix afin qu'affranchie de toutes erreurs et adversités, votre Église vous serve dans une tranquille liberté.*
- *Dieu tout puissant et éternel, qui réglez à la fois sur les vivants et les morts, et qui avez pitié de tous ceux que vous connaissez comme devant se donner à vous par la foi et par les œuvres : nous vous en prions et supplions, faites que ceux pour qui nous avons redolu de prier, qu'ils soient encore en leur chair dans le monde présent ou, que dépouillés de leur corps ils soient déjà dans l'autre, obtiennent, par l'intercession de tous vos saints, de votre miséricordieuse clémence, la rémission de tous leurs péchés.*

N.B. Aux messes de pénitence et de deuil, célébrées donc en violet ou noir, on se met à genoux pour la ou les collectes, et la ou les postcommunions, sauf le dimanche. En pratique, on adopte cette position aux messes de Carême en semaine. De plus, on est aussi à genoux pour la dernière oraison et on incline la tête puisque le célébrant nous le demande en disant : « *Humiliate capita vestra Deo* » (*Humiliez vos têtes devant Dieu*).

Paroisse pratique

Paroisse Saint-Éloi

Institut du Bon Pasteur

1, rue Saint-Eloi – Bordeaux

paroissesainteloibordeaux@gmail.com

www.saint-eloi.org

Facebook : [Paroisse Saint Éloi Bordeaux](#)

Coordonnées paroissiales

Abbé Grégory Lutz-Wiest, curé

06 52 36 56 15 / curessainteloi@glw.fr

Abbé Yvain Cartier, vicaire

06 52 49 17 67 / yvaincartier@gmail.com

Horaires en semaine

Du lundi au samedi de 9h00-12h00 / 15h00-19h30

Récitation du Rosaire : 9h00-11h00

Confessions : 11h00-12h00 / 15h00-18h00

Chapelet : 18h00 / Complies : 19h15

Permanence des prêtres

Abbé G. Lutz-Wiest :

De 11h00 à 12h00 les mardi, vendredi et samedi. De 15h00 à 18h00 les lundi, mercredi et jeudi.

Abbé Y. Cartier :

De 11h00 à 12h00 les lundi, mercredi et jeudi. De 15h00 à 18h00 les mardi, vendredi et samedi

Horaires des offices

Dimanche 1er

1er dimanche de Carême

08h30 : Messe lue
10h00 : Grand'messe
chantée
*Neuvaine - François et
Colette Couzy (++)*

18h00 : Vêpres et Salut du
Très Saint-Sacrement
19h00 : Messe lue
Sascha Rey Capdepon

Lundi 2

Férie de Carême

11h00 : Messe lue
*Action de grâces et âmes
du Purgatoire*

18h30 : Messe lue
*Neuvaine - François et
Colette Couzy (++)*

Mardi 3

Férie de Carême

11h00 : Messe lue
.....

18h30 : Messe lue
*Neuvaine - François et
Colette Couzy (++)*

Mercredi 4

Mercredi des Quatre-Temps de Carême

11h00 : Messe lue
*Neuvaine - François et
Colette Couzy (++)*

18h30 : Messe lue
*Guy Bertran de Balanda
(+)*

Jeudi 5

Férie de Carême

11h00 : Messe lue
*Henri et Maryvonne Ferron
(++)*

18h30 : Messe lue
.....



Vendredi 6

Vendredi des Quatre-Temps de Carême

11h00 : Messe lue
.....

17h45 : Chemin de Croix
18h30 : Messe lue
Grace Sanchez

Samedi 7

St Thomas d'Aquin, confesseur
et docteur de l'Église
Mémoire de la férie de Carême

11h00 : Messe lue
.....

18h30 : Messe lue
.....



Dimanche 8

11ème dimanche de Carême
Mémoire de st Jean de Dieu, confesseur

08h30 : Messe lue
.....
10h00 : Grand'messe
chantée
Pour tous les Paroissiens

18h00 : Vêpres et Salut du
Très Saint-Sacrement
19h00 : Messe lue
.....

Traditionnellement, il est conseillé de jeûner et faire abstinence de viande les Mercredi et Vendredi des Quatre-Temps de Carême ainsi que tous les vendredis de Carême.

 jeûne oblatoire : un seul repas complet, collation frugale matin ou soir
 abstinence de viande obligatoire